

PRÈS D'UN ORGANISME SUR DEUX N'A PAS REÇU L'INDEXATION DE LA SUBVENTION 2023-24 DES MILLIERS D'ÉLÈVES PRIVÉS DE SERVICES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION

Trois-Rivières, le 29 avril 2024 – L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) dénonce l'incohérence dans l'octroi de l'indexation de la subvention de 15 M\$ en matière de prévention en milieu scolaire pour les organismes communautaires au cours de l'année 2023-2024. Lors de l'étude des crédits le 18 avril dernier, le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, confirmait avoir indexé de 3,7 % cette subvention en 2023-2024, afin que les organismes communautaires en dépendance et usage de substances puissent déployer leurs efforts de prévention des dépendances dans les écoles secondaires. Or, la minute suivante, le sous-ministre et directeur national de la santé publique, Dr Luc Boileau, mentionne que seulement un peu plus de la moitié des organismes avait reçu cette indexation, ce qui signifie que près de la moitié des organismes communautaires n'ont pas reçu les sommes qui leur sont dédiées. [Réf. [ASSNAT, 2024, 13:55 à 17:45](#)]

Une situation inadmissible

La présidente du conseil d'administration de l'AQCID, Valérie Hourdeaux, dénonce cette situation : « Il est tout à fait inacceptable que le ministre Carmant octroie des sommes pour maximiser les services aux élèves, mais que celles-ci ne soient pas transférées aux organismes communautaires par les CISSS et CIUSSS. Cela impacte directement les services offerts en matière de prévention dans les écoles et ce sont nos jeunes qui en paient le prix ! »

Le ministre des Services sociaux Lionel Carmant a bien informé l'AQCID de cette indexation de 3,7 % le 18 octobre 2023. À ce moment, une seule région avait attribué l'indexation pour 2023-2024. À la lumière de cette information, l'AQCID et ses organismes membres ont effectué les démarches nécessaires pour obtenir leur dû. « La plupart de nos organismes n'auraient pas reçu cette indexation de la subvention si nous n'avions pas cogné à la porte de notre CIUSSS pour réclamer ce qui nous revient. C'est totalement ridicule ! » souligne Frederick Fortier, président du Comité national en prévention des dépendances de l'AQCID et directeur général de Prévention des dépendances l'Arc-en-ciel.

Maintien des refus injustifiable

Les organismes communautaires déplorent les erreurs administratives entre les différentes parties prenantes puisque nombreux sont ceux qui se sont vu refuser l'octroi de leur indexation en s'adressant à leur CISSS et leur CIUSSS. « Nous avons contacté notre CIUSSS et ce dernier nous a répondu que cette situation était due à une case non cochée qui fait en sorte que notre région ne touchera pas cette indexation. Dans notre région, la somme qui devait nous être attribuée équivaut à 30 000 \$ ce qui pourrait impacter un millier d'élèves. Devrons-nous nous rendre jusqu'à choisir les jeunes qui bénéficieront de la prévention ? » explique Émilie Poisson, directrice générale d'Action Toxicomanie.

« Malheureusement, cette situation subsiste dans plus d'une région au Québec et les organismes communautaires n'osent pas le décrier haut et fort, de peur de voir s'effriter leur relation partenariale. Surtout que dans chacune des régions, ce sont les CISSS et les CIUSSS qui sont les principaux bailleurs de fonds en santé et services sociaux pour les organismes communautaires travaillant quotidiennement à bâtir une jeunesse en santé. C'est insoutenable comme situation. » affirme Vincent Marcoux, directeur général de l'AQCID.



AQCID

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE
DES CENTRES D'INTERVENTION
EN DÉPENDANCE

L'AQCID émet une recommandation

Pour éviter à nouveau une telle négligence, l'AQCID recommande que les sommes dédiées à la prévention soient distribuées directement via un financement à la mission dans le programme de subvention aux organismes communautaires (PSOC).

À propos de l'AQCID

L'Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID) représente, coordonne, mobilise et soutient 130 organismes communautaires à but non lucratif œuvrant en dépendance et usage de substances.

Renseignements et demandes d'entrevues :

Cynthia Côté | Responsable des communications | 819 314-3558 | info@cynthiacotecomunications.ca